

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

*Portant réglementation temporaire de la circulation poids lourds
« Chemin du Pinard »
à l'occasion du festival d'ALBA LA ROMAINE
du lundi 29 juin au samedi 18 juillet 2026*

Le Maire d'ALBA LA ROMAINE,

VU le Code de la Route,
VU le Code des Collectivités Territoriales,
CONSIDÉRANT qu'une réglementation particulière de la circulation est nécessaire,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A l'occasion du festival d'ALBA LA ROMAINE, la circulation des poids lourds de plus de 3 tonnes 5 sera autorisée « Chemin du Pinard » du 29 juin au 18 juillet 2026.

ARTICLE 2 : Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne.

- Monsieur le Maire d'ALBA LA ROMAINE,
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Ardèche à PRIVAS,
- Festival la Cascade - Pôle National Cirque - Ardèche.

Fait à ALBA LA ROMAINE le 05 mai 2026

Le Maire,
Philippe BOUNIARD

